



Syndicat Local *FO Justice* CD LE PORT

LETTRE OUVERTE

A LA DIRECTRICE DE LA MOM ET A LA DIRECTRICE TERRITORIALE

Madame la Directrice de la Direction des services pénitentiaire de l'outre-Mer, Madame La Directrice Territoriale Océan indien :

FO Justice Réunion et Mayotte n'a pas arrêté de vous le faire savoir ces dernières semaines. Rien ne va sous les tropiques malgré une météo ensoleillée !!!

Et oui les publications tombent une après l'autre !! Mais aucune réaction, aucune communication à votre niveau, aucune réaction au niveau de la D.T
Attendez-vous plutôt que ce soit votre personnel qui tombe ????

**NON Nous ne tomberons pas !!! Le personnel du CD du Port
Ne restera pas Muet !!!**

Le seul Centre de détention de l'océan indien doit palier. Mais dans quelle condition !!!

Le CD est vieillissant : aucun apport de personnel aux dernières CAP, les travaux annoncés de sécurité, modernisation, restructuration sont tombés à l'eau.
Pourtant lors de votre dernier déplacement dans l'accompagnement de la venue du Direction de l'Administration Pénitentiaire, il a été dit :

« L'argent est là »

Mais où est-il cet argent. ? A quand le début des travaux ?

Malheureusement pour le CD le PORT, les dernières vagues d'arrivés de personnel de direction et de leur équipe de commandement ont pris l'établissement pour une destination vacances.

**On ne fait plus avec les spécificités locales mais Nous on a doit faire
Avec les spécificités « Touristes »**

Si pour certains la seule vue sur les montagnes et le soleil suffise pour nous Non !

Pour rappel Le Centre de détention du Port : c'est deux entités à part entière.

Le Quartier Bas :

Une détention porte fermée. Plus de 220 détenus sur ce secteur pour 197 places. Plus de 20 détenus avec profil à maintenir seul en cellule obligeant à tripler en Centre de détention. Actuellement 7 triplètes fautes de place en détention.

Uniquement 4 étages de détention pour la gestion de toutes les séparations entre détenus en lien avec les conflits extérieurs.

La fin d'année approche et la période cyclonique aussi, toujours pas de restructuration, toujours pas de vitre aux fenêtres et toujours des sacs poubelles transparents pour les fenêtres en cas de pluie.

Le Quartier Haut :

Régime de détention ouvert 12 bâtiments d'hébergements pour 310 places à l'effectif

Aujourd'hui c'est 30 places disponibles :

Saint Denis, Saint Pierre, Majicavo, le Quartier Bas, toutes les structures sont pleines.

Pour vous Direction le Port ! Mais faute de profils adaptés : on entasse au quartier bas !!

Enverrez-vous tous les profils types Maison d'arrêt, perturbateur, trafiquant, où non adapté sur Mauzac ou à Casabianda !!!

En à peine un mois c'est 20 détenus perturbateurs qui ont été descendus du Quartier Haut vers le Quartier bas :

Bagarre à coup de galets et de « fiche fiche », bagarre organisée sous la forme

Du Moringue Mahorais, ramassage de projection chaque semaine organisée en réseaux.

Face au changement de la population pénale, le quartier haut a ses limites. Sans travaux, sans sécurisation, sans personnel. Le Port ne pourra pas répondre à cette surpopulation sur l'océan Indien à lui seul.

N'oubliez pas, le quartier haut c'est toujours que 3 agents sur la cour pour 310 détenus et un agent qui tient l'équivalent de la PEP et du PCI en un poste.

Les systèmes de sécurité périmétrique sont obsolètes et insuffisants.

Pire encore quand des travaux sont faits, ils sont bâclés : livraison BIR 2020, sans déplacer la vidéosurveillance d'endroit pour la lever de doute et sans changer l'interface au Portail gérant les nouvelles BIR ; Résultat Bug sur Bug.

Aucune couverture vidéosurveillance en détention sur la cour.

FO JUSTICE RECLAME une prise en compte des problématiques du CD du PORT. Les grands travaux sont annoncés depuis longtemps mais toujours repousser. Les petits travaux ne sont pas mis en place faute de budget.

FO JUSTICE EXIGE un apport en personnel pour combler les postes vacants et les départs en retraite.

FO JUSTICE REVENDIQUE la création d'une ELSP au même titre que les autres établissements avec apport de personnel. LE Port n'est qu'un CD sur le papier !!

La sécurisation du domaine et des enceintes devenant une priorité pour faire

Aux projections et au contexte actuel.

FO JUSTICE IMPOSE que la société AKUO tiennent leur engagement sur la sécurisation du parc photovoltaïques. Ça suffit de se faire de l'argent au détriment de l'établissement.

FO JUSTICE DEMANDE une réflexion sur les établissements de l'Océan Indien. Le quartier haut n'a pas pu accueillir tous les profils. Le quartier n'a pas suffoqué par manque de place.

La sécurisation et la restructuration devient une priorité.

FO JUSTICE RECLAME que les personnels du CD Le port soit pris en considération.

La croisière cessera bientôt de s'amuser !

Adresse du Bureau local : SLP FO Justice CD le Port
11 Rue Faraday.97823 LE PORT Cedex
Mail : fojustice.cdleport@gmail.com
Tel : 02.62.43.98.28

SLPFO Justice CD le Port
Le :24/10/2023

